

Date de dépôt : 4 juin 2013

Pétition

Police du feu : Halte aux lenteurs et aux tracasseries, halte à la gabegie !

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les signataires de la pétition demandent, dans l'intérêt de Genève, que la gestion et les pratiques de la Police du feu soient examinées avec attention. Il est espéré que cessent les tracasseries administratives et les requêtes excessives que subissent les maîtres d'ouvrage, architectes et ingénieurs lors de demandes d'autorisation. Il est demandé que les interprétations du droit, contradictoires et parfois fantasques, qu'imposent les inspecteurs de la Police du feu soient dorénavant normées et équitables. La Police du feu doit rendre ses rapports avec célérité et non, comme trop souvent, après des mois et des mois. Il est globalement demandé à la Police du feu d'envisager l'exercice de son autorité de manière constructive et collaborative, plutôt que de manière despotique.

Il faut résoudre la crise du logement. C'est donc dans l'intérêt de Genève que les services de l'Etat qui travaillent à l'examen des demandes de permis de construire agissent avec esprit d'ouverture.

N.B. 83 signatures
Comité "Bâtir Genève"
p.a. Monsieur Patrick Mayer
8, chemin du Château-Saint-
Victor
Case postale 3
1237 Epeisses (Avully)